

La Vallée s'Menschtertàl



DOSSIER SPECIAL

Nouveau Conseil :
29 élus s'engagent
pour votre quotidien



LE MAGAZINE de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE MUNSTER

16 communes,
la force d'un territoire d'exception



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VALLÉE
DE MUNSTER

WWW.CC-VALLEE-MUNSTER.FR



Panneau
Pocket



*Chères habitantes,
chers habitants*

*Liawa Menschtertàlerin
ùn Menschtertàler*

C'est avec beaucoup d'honneur, de responsabilité et de détermination que j'ai été élue présidente de la Communauté de communes de la Vallée de Munster. Avec les vice-présidents, le conseiller délégué et l'ensemble des élus communautaires, nous avons souhaité engager une nouvelle dynamique au service de notre territoire. Cette première communication marque le début d'un rendez-vous régulier avec vous. Car une intercommunalité doit non seulement agir, mais aussi expliquer, partager et rendre compte de ses actions. Il est essentiel que chacun puisse mieux connaître les projets portés à l'échelle de la vallée, comprendre les compétences de la Communauté de Communes et mesurer concrètement ce qu'elles apportent au quotidien.

Notre ambition est claire : faire avancer la Vallée de Munster dans le respect des communes et en parfaite complémentarité avec elles. L'intercommunalité n'a pas vocation à se substituer aux maires et aux conseils municipaux, mais à unir nos forces lorsque l'action collective permet d'aller plus loin et plus efficacement.

Notre vallée possède de nombreux atouts : des paysages remarquables, une agriculture vivante, un artisanat reconnu, des entreprises engagées, des associations dynamiques et un tourisme qui participe fortement à notre attractivité. Cette richesse humaine, économique et patrimoniale constitue une véritable force pour l'avenir.

Nous devons aujourd'hui savoir valoriser ces atouts, accompagner nos acteurs locaux, soutenir l'emploi, préparer les transitions à venir et renforcer l'attractivité de notre territoire sans jamais perdre l'identité et l'authenticité qui font la force de notre vallée.

Cette mandature devra être celle du travail, du dialogue et de l'action concrète. Avec l'ensemble des élus communautaires, nous avançons avec une volonté commune : construire des projets utiles, réalistes et ambitieux pour les habitants de toute la vallée.

Je souhaite que cette communication régulière soit un lien direct entre l'intercommunalité et vous. Parce qu'une vallée forte se construit dans la proximité, la confiance et la volonté d'avancer ensemble.

A scheena Sùmmen fer àlli !

*La Présidente
Denise Buhl,
Maire de Metzeral
& Vice-Président de la Région Grand Est*



p. 4
& 5

En 2 minutes

p. 6
à 9

Dossier

*29 élus communautaires
au service du territoire
de la Vallée de Munster*

p. 10
& 11

Économie

*Commerçants, artisans
de la Vallée de Munster :
boostez votre activité avec
le dispositif ACCOR*

p. 12
& 13

Mobilité

*Vers une mobilité
solidaire et durable*

p. 14
& 15

Tourisme

*Comme un air de vacances
à deux pas chez soi*

EN 2 MINUTES ÌN 2 MINÜTA

CCVM et Parc Naturel, ensemble pour nos paysages !

La Communauté de Communes (CCVM) et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ont uni leurs forces en signant la convention « Plan Herbe ».

L'objectif ? Protéger la biodiversité de nos prairies et valoriser le travail des agriculteurs locaux.

De ce partenariat est déjà née la série de vidéos « **Les bons réflexes** » qui rappelle les gestes simples pour respecter la nature et les troupeaux lors de nos balades. Ces vidéos sont en ligne sur les réseaux sociaux de la Communauté de Communes. Aujourd'hui, l'action devient concrète sur le terrain : **une exposition en plein air vient d'être installée sur le sentier piétonnier de la Maison du Fromage** à Gunsbach, en partenariat avec le Club photos de Breitenbach. Une jolie promenade pédagogique à découvrir pour comprendre toute la richesse de notre terroir !



12,58 tonnes de pneus collectées

lors de l'opération spéciale organisée à la déchetterie samedi 6 juin.

La campagne de novembre avait permis de collecter 9,5 tonnes.

Merci pour votre mobilisation !

24 000 m³ d'eau par an

Cap sur l'été avec le service Jeunesse

Alerte bon plan pour les parents et grand frisson pour les enfants !

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM) propose cet été encore un programme varié pour les vacances.

Si vous cherchez encore comment occuper vos enfants et vos ados sans qu'ils passent leurs journées à s'ennuyer ou devant les écrans, foncez, il reste encore des places ! Entre amis, au grand air et encadrés par des animateurs au top, vos enfants vont vivre un été inoubliable.

C'est la consommation d'eau de La Piscine par an. Seulement l'équivalent de la consommation de 200 foyers en moyenne.

+ de 4500 spectateurs

ont poussé les portes de l'Espace culturel St-Grégoire pour assister à un des événements de la saison 2025/2026.

Une saison record !

À vos agendas

Ouverture de la saison 2026/2027

vendredi 25 septembre

2026
Vacances d'été - Summer Feria
PROGRAMME ANIMATIONS JEUNESSE
UNTERHÄLTUNGSPROGRAMM JUGEND

De nombreuses activités pour les 7-18 ans !
Zahlreiche Aktivitäten für 7-18-Jährige!
Inscriptions en ligne : munster.leportailfamille.fr
Puis au Service Jeunesse et par téléphone au 03 89 77 54 24

www.cc-Vallee-Munster.fr

Communauté de Communes de la Vallée de Munster
9 Rue Sébastopol - 68140 MUNSTER - 03 89 77 54 24
www.cc-Vallee-Munster.fr / bou@cc-Vallee-Munster.fr
@espacejeunesmunster

À partir du 19 mai

J' Ma Vallée JE TRIE

MÉMO TRI ABFALLTRENNUNG'S MEMO

EMBALLAGES & PAPIERS VERPACKUNGS & PAPIER	VERRE GLAS	BIODECHETS BIOABFALL	DÉCHETTERIE ABFALLSTELL	DÉCHETS RÉSIDUELS HAUSABFALL
PLASTIQUE - PAPIER CARTON - MÉTAL	BOUTEILLES - BOCALIN FLACONS	ÉPLUCHURES - CÂBLE & TIG COQUILLES D'OEUF - RESTES DE REPAS - INDUSTRIELLE PÉRISSABLE	ELECTROMÉNAGER, BOS, SOLVANTS, DÉCHETS VERTS, GRAVATS, MÉTAUX, PLÂTRE, PEINTES...	COUCHES, POLICHORS, ESQUE-TOUT, ONGETTES, MAGOTS, POLISSAGE
BIEN VERTER, EN VERT, SANS SUI, SANS EMPÊCHER	SANS BOUTONS NI LIÉGÉS NE PAS LÉVER	UTILISER DES SACS BIODEGRADABLES	Collecter au point 2 à 3 fois par an	EN 1 SÉRIE LA VALLÉE DE MUNSTER

UNE QUESTION ? 03 89 77 50 32
À PROJ ? www.cc-Vallee-Munster.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE MUNSTER
CITEO

Zoom sur le tri

Pour nous accompagner dans l'amélioration de nos habitudes de recyclage, une nouvelle campagne d'information est lancée.

À cette occasion, le **Mémo-Tri** est glissé dans votre magazine.

Véritable guide pédagogique, il récapitule de manière claire toutes les consignes de tri de notre territoire. Un outil pratique à conserver chez vous pour trier sans hésiter !

Feuilletez
ou téléchargez
le programme



29 élus communautaires au service du territoire de la Vallée de Munster

Au mois de mars dernier, chacun a pu s'exprimer pour les élections municipales au sein des 16 communes de la Vallée de Munster.

De ces élections municipales, est né le nouveau conseil communautaire.

Fort de ses 29 élus, il représente la diversité de nos communes et de tous les habitants et de notre territoire.

Mais savez-vous comment s'organisent et se prennent les décisions qui rythment votre quotidien ? De l'exécutif au Bureau communautaire, ce dossier vous invite à mieux comprendre le rôle de vos instances.

Découvrez le visage de vos représentants et de leurs suppléants qui œuvrent ensemble pour le dynamisme de notre bassin de vie.

16
Communes

16284
habitants

195 km²
de Superficie

Pour mieux comprendre les instances, Qui fait quoi ? pourquoi ? comment ?

29
élus

Chaque commune est représentée
au sein du conseil communautaire avec

- **10 sièges** pour Munster.
- **2 sièges** pour Metzeral, Soultzeren, Stosswihr et Wihr-au-Val.
- **1 siège** pour Breitenbach, Eschbach, Griesbach, Gunsbach, Hohrod, Luttenbach, Mittlach, Muhlbach, Sondernach, Soultzbach et Wasserbourg.



8

élus

pour l'exécutif,La Présidente, les 6 Vice-Président.es
& 1 Conseiller délégué

Chaque membre de l'exécutif préside une commission thématique (économie, environnement, tourisme, etc.). En lien étroit avec les services administratifs et techniques, ils et elles pilotent les dossiers et préparent les décisions.

**Denise Buhl,
Présidente**

Maire de Metzeral et
Vice-Présidente
à la Région Grand Est

Philippe Breschbühl

1^{er} Vice-Président,
Maire de Soultzeren
Environnement & Habitat
Sécurité & Logement

Monique Hans

2^{ème} Vice-Présidente
Maire de Breitenbach
Culture & Social,
Services aux habitants

Pierre Dischinger

3^{ème} Vice-Président
Maire de Munster
Économie, Mobilité & Numérique

Jean-François Kabucz**4^{ème} Vice-Président**

Maire de Wasserbourg
Environnement & Paysage,
Cadre de vie

Thierry Bessey

5^{ème} Vice-Président
Maire de Sondernach
Patrimoine Bâti, Équipements sportifs

Martin Dietrich

6^{ème} Vice-Président
Maire de Stosswihr
Tourisme & bilinguisme

Jean-François Wollbrett

Conseiller délégué
Adjoint au Maire de Munster
délégué à la stratégie financière

17

élus

**pour le
Bureau**La Présidente, les
6 Vice-Présidents,
le conseiller

délégué et les 9 autres Maires
des communes non représentées
dans l'exécutif.

Instance de concertation et d'arbitrage, le Bureau examine les dossiers structurants avant leur vote. Il garantit l'équilibre et le respect des besoins des 16 communes de la Vallée.

Jean Ciofi

Maire de Gunsbach

François Gaentzhirt

Maire de Hohrod

Philippe Glorian

Maire de Soultzbach les Bains

Thierry Meyer

Maire de Wihr au Val

Bernard Reinheimer

Maire de Luttenbach

Angelo Romano

Maire de Griesbach au Val

Norbert Schickel

Maire d'Eschbach au Val

Jean-Luc Schott

Maire de Muhlbach sur Munster

Marie-Agnès Spenlé

Maire de Mittlach

7

Les Conseillers Communautaires

Le conseil communautaire est l'organe délibérant qui règle par ses votes les affaires de l'intercommunalité. Il définit les grandes orientations stratégiques du territoire (économie, environnement, tourisme, service à la population) et vote le budget nécessaire à la réalisation des projets communs.

Carla Brunetti

Adjointe au Maire de Munster

Roland Gianti

Adjoint au Maire de Munster

Pierre Klinger

Conseiller Municipal de Munster

Pascal Laemmel

Adjoint au Maire de Munster

Camille Landwerlin

Conseillère Municipale de Munster

Audrey Lutz

Adjointe au Maire de Munster

Claude Muller

Conseillère Municipale de Munster

Sandrine Schmitt

Conseillère Municipale de Munster

Heidi Deybach

Adjointe au Maire de Soultzeren

Patricia Ebersohl

Adjointe au Maire de Stosswihr

René Spenlé

Adjoint au Maire de Metzeral

Aude Zoeller

Adjointe au Maire de Wihr au Val

& les suppléants

Alice Besson Gunsbach

Charles Fritsch Hohrod

Daniel Haudy Sondernach

Paul Imhoff Soultzbach-les-Bains

Olivier Jaeglé Mittlach

Virginie Laval Wasserbourg

Martine Mettauer-Sengélé

Muhlbach-sur-Munster

Jean-Martin Meyer Breitenbach

Jean-Jacques Morel Griesbach-
au-Val

Michèle Schira Eschbach-au-Val

Michelle Zindt Luttenbach

LES COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster

GESTION DES BÂTIMENTS

- Maison des Services
- Gestion du patrimoine immobilier (COSEC, La Piscine, Multi-accueils, Maison du Fromage, Fromagerie, Chambre funéraire)

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- Acquisition et mutualisation de matériel, négociation de contrats groupés
- Mission d'archivage intercommunal & CCVM
- Versements d'Attributions de Compensation aux communes
- Navette urbanisme ADS
- Politique de développement PTRTE, POCE, PVD
- Espace France Services



MOBILITÉS DÉPLACEMENTS DOUX



CULTURE

- Médiathèque de la Vallée de Munster
- Espace culturel St. Grégoire
- Musée de l'Ambulance Alpine
- Sentiers de Mémoire
- Politique linguistique et valorisation du patrimoine culturel



*Jetzt
geht's los!*



SERVICES À LA PERSONNE / CTG

- Jeunesse (Espace Jeunes, animations vacances scolaires, subventions aux collège et lycée)
- Petite Enfance (2 équipements d'accueil des 0-3 ans et RPE)
- Soutien aux périscolaires
- Chambre funéraire



TRANSPORT

- Déplacements scolaires vers les équipements sportifs et culturels de la CCVM
- Transport à la demande Trans'Vallée
- Mobilité (co-voiturage, desserte ferroviaire)
- Navette de Noël





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités à Wihr-au-Val/Soultzbach-les-Bains, Munster/Gunsbach
- Aides aux entreprises et commerces locaux : Accor, PFIL
- Partenariat aide à l'emploi : Mission locale, Manne emploi, Forum de l'emploi
- Partenariats et réseaux : GREGO, Club des Entrepreneurs
- Fibre optique (Internet en très haut-débit)



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Gestion des ressources durables : chaufferie bois
- Programmes de réhabilitation énergétique des logements des particuliers



ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

- Collecte et traitement des déchets
- Centre de valorisation
- Gestion et entretien du réseau d'assainissement
- Schéma directeur de l'eau



AIDES AUX ACTEURS LOCAUX

- École de Musique et de Danse
- Financement de la Ludothèque
- Soutien aux associations locales : Club Vosgien, Coup d'Pouce, Jazz Festival, Vallée des Contes...
- Mise à disposition de locaux pour des permanences



TOURISME, SPORT & LOISIRS

- Office de Tourisme
- Perception de la taxe de séjour
- La Piscine
- Stations de montagne du Schnepfenried, du Gaschney, du Tanet et des Trois-Fours
- Maison du Fromage





Commerçants, artisans de la Vallée de Munster : boostez votre activité avec le dispositif ACCOR !

Véritables moteurs de l'attractivité économique et lieux de convivialité quotidienne, les commerçants et artisans de proximité font l'âme de nos territoires. Ils créent du lien, animent nos rues et rendent nos villages attractifs pour une vie agréable et pratique au quotidien. Pour aider ces acteurs essentiels à se développer, la Région Grand Est et la Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM) s'unissent. Ensemble, elles proposent un coup de pouce financier très concret appelé le dispositif ACCOR. Pour la Communauté de Communes, ce dispositif représente un levier financier et stratégique exceptionnel pour soutenir les artisans et commerçants dans leurs projets de modernisation, de création ou de reprise d'activité.



Ne passez pas à côté d'une belle opportunité de donner un coup de neuf à votre activité commerciale et d'investir sereinement pour l'avenir de votre commerce de proximité. Vous avez une idée de projet ? Ne restez pas seul ! Votre interlocuteur privilégié se trouve directement au sein de votre intercommunalité.

Prenez contact directement avec *Guillaume Marguet à la CCVM*. par téléphone au **06 17 74 46 87** ou par e-mail à guillaume.marguet@cc-vallee-munster.fr pour expliquer votre situation et vérifier que votre projet coche toutes les cases.

C'est quoi le dispositif ACCOR ?

ACCOR signifie « **Accompagnement des Commerces en Ruralité** ».

Ce programme est né d'une volonté simple : redonner de la force et de la couleur aux commerces de nos bourgs et de nos villages.

Le dispositif poursuit trois grands objectifs :

- **Embellir vos locaux** pour donner envie aux clients de franchir votre porte.
- **Améliorer la qualité de votre offre** pour vous moderniser.
- **Renforcer l'économie locale et l'attractivité** de toute la Vallée de Munster.

Qui a droit à cette subvention ?

Pour bénéficier de cette aide, votre entreprise doit respecter quelques critères simples :

- **Le statut** : Vous devez être une entreprise privée (société ou entreprise individuelle) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM). Attention, les auto-entrepreneurs ne sont pas éligibles.
- **La taille** : Votre commerce doit compter moins de 10 salariés à temps plein.
- **Le chiffre d'affaires** : Votre chiffre d'affaires doit être inférieur à 1 000 000 € HT, et vous devez réaliser au moins 50 % de vos ventes directement avec des particuliers (vente aux clients finaux / B to C).
- **La situation** : Votre local doit se situer en rez-de-chaussée avec une vitrine. Les commerces installés dans les zones d'activités commerciales (ZAC), les galeries marchandes ou en dehors des zones urbaines ne peuvent pas participer.
- **La gestion** : Vous devez être à jour dans le paiement de vos cotisations sociales et de vos impôts. De plus, si vous créez ou reprenez un commerce, vous devez être accompagné par un réseau ou une structure labellisée par la Région.

Quels types de travaux et d'achats sont financés ?

Le dispositif ACCOR vous aide à financer les investissements dits « non productifs ». Cela correspond à tout ce qui sert à embellir et moderniser le parcours du client.

Voici des exemples de projets soutenus :

- Les travaux d'aménagement intérieur (peinture, électricité, sols, cloisons) pour l'espace où vous recevez le public.
- La rénovation de votre devanture ou de votre vitrine extérieure.
- L'achat de mobilier de vente et d'équipements liés à votre commerce. Le matériel d'occasion est accepté, mais sous certaines conditions.

Deux règles d'or très importantes

- **Vous devez obligatoirement faire faire les travaux par des professionnels.** Les chantiers réalisés par vous-même (auto-construction) ne sont pas financés.
- Vous ne devez pas commencer les travaux ni signer de devis avant d'avoir déposé votre demande d'aide.

Quel est le montant de l'aide financière ?

C'est une excellente nouvelle pour votre budget : **le dispositif ACCOR prend en charge 50 % du montant total de vos dépenses éligibles hors taxes (HT)**. c'est une subvention directe, ce n'est pas un prêt à rembourser !

Cette aide est partagée entre la Région Grand Est et la Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM) :

- Le montant minimum de la subvention est de **2 000 €** (pour un projet d'au moins 4 000 € HT).
- Le montant maximum peut atteindre **20 000 €** (pour un projet de 40 000 € HT ou plus).

C'est vous qui le dites



Magali Coccorullo,
bénéficiaire du dispositif
pour la rénovation de son salon,
le Salon de coiffure Rebert

Comment avez-vous connu le dispositif ACCOR ?

J'ai reçu la visite de Guillaume Marguet qui expliquait à tous les commerçants et artisans ce nouveau dispositif de soutien aux artisans comme moi.

Je réfléchissais justement à réaliser des travaux de rénovation pour le salon de coiffure, notamment le rafraîchissement de la façade.

Diriez-vous que ce dispositif s'est révélé déclencheur des opérations de modernisation ?

Absolument ! Vu le montant des aides qui pouvaient m'être allouées, j'ai compris que c'était l'occasion de réaliser des travaux plus importants et nécessaires. J'ai donc décidé de profiter du dispositif ACCOR pour moderniser les bacs, le sol et également de redécorer les murs intérieurs du salon.

Les démarches peuvent parfois faire peur. Comment cela s'est-il passé ?

Je conseille à mes collègues d'entamer les démarches s'ils souhaitent eux aussi faire des travaux. J'ai simplement recontacté Guillaume Marguet à la CCVM pour lui expliquer mon projet et il m'a accompagnée tout du long pour le montage du dossier.

Je remercie sincèrement la Communauté de Communes parce qu'on est souvent un peu oublié et perdu dans les dispositifs de soutien auxquels ont aurait droit. Ces travaux sont très importants pour notre commerce. Ça fait plaisir aux clients de redécouvrir les lieux et ça dynamise toute l'équipe qui se réjouit de travailler dans un nouveau cadre.

Trans'Vallée, pour une mobilité solidaire et durable

Lancé à titre expérimental en 2011, le service de transport à la demande Trans'Vallée s'est progressivement affirmé comme un service incontournable de mobilité pour le territoire rural qu'est la Vallée de Munster. Pensé pour les personnes démunies en termes de mobilité, telles que les personnes âgées, celles en situation de handicap ou encore les personnes non motorisées, ce service en porte à porte leur permet d'accéder, ponctuellement et selon leurs besoins, aux services publics, aux soins, aux commerces locaux et contribue activement au maintien du lien social.

4€ la course
1€ le ticket solidaire



**Réservez
une course ?
03 89 77 33 66**



Trans'Vallée, un service de transport assuré par les Ambulances Jacquat, dont la flotte renouvelée est 100% électrique

Pour la période 2025-2026, le service bénéficie du soutien de l'État et son Fonds Vert (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires), qui finance 25 % du dispositif, soutenant ainsi une mobilité solidaire et plus durable.

Opéré depuis l'origine par les Taxis-Ambulances Jacquat, Trans'Vallée repose sur une organisation souple et réactive, fondée sur la réservation à la demande, ainsi que sur une qualité d'accompagnement humain largement saluée par les usagers.

Fort de ce bilan très positif, le renouvellement du service est envisagé après 2026, avec l'ambition de poursuivre son développement et de consolider, sur les quatre prochaines années, ce dispositif essentiel au service des habitants.

Au fil des années, Trans'Vallée a pleinement démontré son impact positif sur le territoire : en rompant l'isolement de nombreux habitants et en soutenant la vitalité du commerce de proximité, il s'inscrit aujourd'hui comme un véritable levier de cohésion territoriale. Le service enregistre actuellement entre 500 et 600 trajets par mois, témoignant de son utilité et de son ancrage dans les usages.

Soutenu à son lancement par le Département du Haut-Rhin, le dispositif continue d'être porté par la communauté de communes pour un coût total d'environ 85 000€ par an (hors recettes). Le tarif usager, accessible et maîtrisé, a évolué de 3€ à 4€ en 2017, avec la mise en place, depuis 2025, d'un tarif solidaire à 1€ pour les publics les plus fragiles (liste des prescripteurs accessible sur notre site internet).

Ce dispositif est soutenu
par **le Fonds Vert**
à hauteur de 25%





Cap sur une mobilité durable

Autorité organisatrice de la Mobilité à l'échelle locale, la CCVM s'est pleinement engagée dans une démarche ambitieuse pour structurer et anticiper les mobilités de son territoire, en lien avec les territoires voisins. Accompagnée par le bureau d'études Immergis, elle a lancé l'élaboration de son Plan de mobilité simplifié et de son Schéma directeur des mobilités actives.

Menée tout au long de l'année 2025 et ce début d'année 2026, cette démarche a permis d'établir un diagnostic précis des déplacements, de définir une stratégie claire adaptée au territoire et de construire un programme d'actions concret qui intègre pleinement les enjeux de transition écologique et d'évolution des modes de vie. Désormais, la démarche d'élaboration de ces deux documents structurants entre dans sa phase finale avec l'ap-

probation en Conseil communautaire et la consultation des institutions partenaires et de la population.

Cette étape clé permettra alors de déployer des actions opérationnelles en faveur de mobilités plus durables, de renforcer l'intermodalité et d'encourager les modes de déplacement doux, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants.

Et si vous changiez vos habitudes de déplacement ?

Pour vos trajets du quotidien comme pour vos loisirs, le TER de la vallée est une solution pratique, économique et respectueuse de l'environnement.

Moins de stress, pas de stationnement à chercher, un geste concret pour la planète : le train a tout pour plaire !

La ligne Colmar-Metzerl, c'est 22 allers-retours par jour, un service de 5h à 22h et 50 % de réduction sur les autres lignes fluo grâce à l'abonnement

Alors, laissez votre voiture au garage... et montez à bord !

13

Les Vélos Fluo, pratiques pour assurer vos derniers kilomètres



Pour encourager la mobilité durable et faciliter les trajets de courte distance, des vélos à assistance électrique Fluo sont à la disposition de tous directement en gare de Munster. Équipés d'un panier à l'avant pour transporter facilement des effets personnels ou des achats, ces vélos électriques constituent une alternative efficace à la voiture individuelle, à la marche ou aux transports en commun traditionnels.

Infos, tarifs et réservations >> [Téléchargez l'application](#)

Retrouvez les Vélos Fluo en gare de Munster, mais également à Colmar et dans 50 autres gares du Grand Est





Notre vallée en été : comme un air de vacances à deux pas chez soi

L'été, la vallée de Munster se transforme en un formidable espace de liberté et de fraîcheur à notre porte. Habiter ici, c'est avoir la chance de vivre l'été au grand air, entre fraîcheur aquatique, balades sur les sommets et terrasses ombragées. Loin d'être de simples vitrines touristiques, nos infrastructures et nos paysages de montagne sont d'abord les vôtres. Ils participent pleinement à notre qualité de vie et au « mieux-vivre » que nous partageons.

Cet été, en famille ou entre amis, redécouvrez les équipements et les sites naturels qui font la force et la fierté de notre intercommunalité.



Martin Dietrich, que représente pour vous le tourisme et quelles sont les perspectives de ce mandat ?



*Martin Dietrich,
Maire de Stosswihr et
Vice-Président en
charge du Tourisme*

Originaire de la Vallée, je suis convaincu que nous avons la chance de vivre dans la plus belle des vallées qui en fait un cadre de vie exceptionnel et attire évidemment les touristes en nombre. Je crois sincèrement que le développement de notre territoire repose sur une forte synergie entre l'économie locale et le tourisme, englobant l'hôtellerie, la gastronomie et nos incontournables fermes-auberges, l'artisanat, les loisirs culturels, les sports de montagne mais aussi le patrimoine de mémoire qui attire une clientèle importante.

Notre forte attractivité engendre des enjeux de fréquentation. Mais, nous disposons justement de suffisamment d'atouts naturels pour pouvoir drainer les flux de visiteurs sur les différents sites incontournables en veillant au respect de notre environnement.

Ce dynamisme touristique profite directement au « mieux-vivre » des habitants grâce aux équipements de loisirs cités dans cet article, tout en offrant une réorientation économique essentielle face au déclin industriel historique de la vallée. C'est pourquoi le grand chantier des nouveaux élus va consister à co-construire, avec l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes, une stratégie touristique claire et partenariale qui servira de feuille de route pour l'avenir.

La Piscine, fraîcheur, sport & bien-être à notre porte

Depuis ce mois de juin, La Piscine s'est transformée en un véritable parc de loisirs aquatiques à deux pas de la maison.

Outre son parc de verdure ombragé, idéal pour se prélasser sur sa serviette pour une sieste ou pour lire un livre, ses équipements ludiques en font une référence dans la région.

Piscine à vagues, pentaglisserie et rivière sauvage font vibrer l'extérieur aux

beaux jours, tandis que le bassin de nage, le toboggan géant, la pataugeoire ou l'AquaSpritz, la zone exclusivement dédiée aux 0 - 8 ans, attendent petits et grands pour des journées de rires et de sensations.

C'est l'endroit parfait pour s'offrir une vraie pause détente en famille le week-end ou se rafraîchir en fin d'après-midi.

La Piscine est résolument bien plus qu'une piscine.

C'est aussi un plateau sportif équipé d'appareils de cardiotraining et de musculation où notre coach Benoît vous accompagne dans vos objectifs de remise en forme.

La Maison du Fromage vous révèle bien des secrets marcaires

Vous croyez tout savoir sur l'histoire de notre vallée et les secrets de notre illustre fromage ? Pas si sûr... C'est le moment de redécouvrir en famille la Maison du Fromage à Gunsbach, une superbe sortie culturelle. Au fil des espaces muséographiques, vous plongerez en immersion dans la vie des marcaires, entre histoire et terroir.

Après avoir observé le travail du laitier dans la nouvelle « Fromagerie du Val » et les caves d'affinage où les fromages acquièrent lentement leur caractère, vous assisterez à une démonstration de la fabrication dans la marcarie. Place ensuite à la dé-

gustation de nos délicieux produits : munster, barikaas et siaskaas, accompagnés d'un verre de vin ou d'un sirop. Vous retrouvez toutes ces saveurs en boutique.

Envie de jouer ? Un jeu de piste inédit vous propose de résoudre en famille les énigmes de La valise du colporteur.

Cela vous tente ? Rendez-vous tout l'été pour partager l'authenticité et la convivialité de nos Mardis folkloriques !

*Pensez à réserver
en ligne votre visite sur
maisondufromage-munster.com*

Tarif unique
jusqu'au 31/08/26 : **9€**



NOUVEAU
Achetez votre
entrée en ligne

Enfin, si vous n'aspirez qu'à la quiétude, poussez les portes de l'espace Bien-être & Spa, entièrement ouvert sur la nature environnante, pour profiter du hammam, du jacuzzi, du sanarium, de la douche à sensations ou des bains de soleil sur la terrasse.

Un lieu unique, accueillant et à taille humaine, accessible à tous tout au long de l'été !

Randonnée, VTT, trail ou moments en famille... Dépaysement assuré dans nos montagnes

15

Quand la chaleur s'installe en plaine, nos sommets nous offrent une précieuse bouffée d'air frais. Paradis estival de la randonnée, la vallée déploie des kilomètres de sentiers balisés par le Club Vosgien. Sortez vos chaussures de marche pour arpenter les paysages sauvages au départ de nos stations du Tanet ou du Gaschney...

Pour faire le plein d'activités et de sensations à deux pas de la maison, direction la station du Schnepfenried. Véritable spot de loisirs de plein air, le « Schnepf » vous attend avec son grand parc d'accrobranche, sa piste de Tuby Gliss ou son parcours Roule ma boule.

Pour les gourmands, n'hésitez pas à faire une halte en ferme-auberge. Quoi de plus dépaysement pour une sortie au sommet ?

Retrouvez notre série
sur les bons réflexes
en montagne sur notre
compte Instagram
ComComValléedeMunster



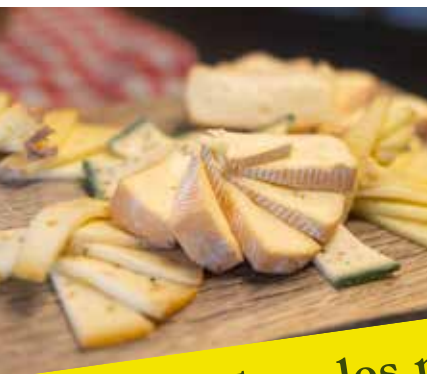
*Vivez l'expérience
de la Valise du Colporteur*



Juillet - Août

Les Mardis Folkloriques

à la Maison du Fromage - Vallée de Munster



Tous les mardis de juillet et août, de 18h30 à 21h30
Danses folkloriques, animations musicales, visite du musée et restauration

maisondufromage-munster.com  

Musée et démonstration, boutique
Petite restauration avec terrasse, parc extérieur et aires de jeux

23 rue de Munster 68140 GUNSBACH
03 89 77 90 00 | info@mdf-munster.fr

